

Projet de parc éolien de la Côte-de-Beaupré dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

Compte rendu de la 3^e séance de médiation avec les requérants, le promoteur, le MTQ et le MDDEFP

Lieu : Château Mont Sainte-Anne Date et heure : le 13 février 2014, à 11 h

Participants

Requérants

M. Gaétan Blouin Mme Isabelle Lessard M. Denis Richard

M^{me} Lise Blouin M. Éric Morency

Accompagnés de :

M. Francis Flynn

Promoteur (Éoliennes Côte-de-Beaupré S.E.C)

M^{me} Marie-Pierre Morel M. Jacques Pichette

Chargée de projets – Boralex Conseiller spécial à la MRC de la Côte-

de-Beaupré

M. Hugues Girardin

Vice-Président, Développement – Boralex M. Michel Bélanger,

Directeur général –

MRC de la Côte de Beaupré

Personnes ressources

M. Jocelyn Vézina M. Stéphane Garneau

Ministère des Transports du Québec Ministère des Transports du Québec

M. Louis Messely

Ministère du Développement durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

M^{me} Anne-Marie Parent M. Karim Chami M^{me} Renée Poliquin

Commissaire responsable de Analyste Coordonnatrice

l'enquête et de la médiation

1. Mot de bienvenue et rappel

Après le mot de bienvenue, la commissaire rappelle qu'une séance a été tenue avec le promoteur, le ministère des Transports du Québec (MTQ) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) le 4 février 2014 dans les bureaux du BAPE. À cette occasion, le promoteur a présenté des tracés de chemins de remplacement et s'est informé sur la nature et les délais des autorisations requises auprès des représentants du MTQ et du MDDEFP.

2. Présentation d'un projet d'entente par le promoteur

Projet de parc éolien de la Côte-de-Beaupré dans la MRC de La Côte-de-Beaupré



M. Girardin présente les principaux points de l'entente que le promoteur propose aux requérants qui précise les engagements au sujet des éléments présentés lors de la séance du 29 janvier 2014.

3. Discussion

Les requérants considèrent que la proposition n'apporte aucune mesure concrète susceptible de mettre un terme aux nuisances subies lors de la construction des parcs éoliens Seigneurie de Beaupré 2 et 3 ainsi que Seigneurie de Beaupré 4. Ils questionnent les articles relatifs à la gestion des accès des travailleurs des chantiers éoliens qui emprunteraient l'avenue Royale dans Saint-Ferréol-les-Neiges pour se rendre à l'emplacement du projet. Ils demandent au promoteur d'ajouter le chemin Abitibi-Price à la liste des voies de circulation que le nouveau chemin d'accès devra éviter.

Après s'être retirés pour se consulter, les requérants demandent une rencontre privée avec la commissaire et les représentants des ministères.

4. Clôture

La commissaire libère les représentants du promoteur afin de tenir une rencontre privée avec les requérants et les représentants du MTQ et du MDDEFP.

Compte rendu fait le 17 février 2014	Préparé par :	Karim Chami
	Validé par :	Anne-Marie Parent

Projet de parc éolien de la Côte-de-Beaupré dans la MRC de La Côte-de-Beaupré